

■ **Esco S.A.**, Les Geneveys-sur-Coffrane, exploitation d'une usine de mécanique de précision, etc. (FOSC du 24.05.2002, p. 8). La procuration de Parel Claude est radiée. Procuration collective à deux avec un administrateur a été conférée à Ballif Daniel, de et à Twann, Favre Jean-Marc, de Saint-Barthélémy (VD), à La Neuveville, et Stauffer Olivier, de Röthenbach im Emmental, à Chézard-Saint-Martin.

Journal no 2009 du 16.07.2002
(00570962 / CH-645.1.001.167-1)